

Cap d'Espoir (Québec)
Phare de Cap d'Espoir
Gaspésie

ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE

Le phare de Cap d'Espoir a été construit en 1939 sur l'emplacement d'une ancienne tour en bois. Ses plans sont l'œuvre du Engineering Office, Marine Section of the Department of Transport. La Garde côtière canadienne, qui relève de Transports Canada, est chargée d'en assurer la garde. (Voir le rapport du BEEFP 87-95.)

Raison de la désignation

Le phare a été inscrit sur la liste des édifices "reconnus" parce qu'il fait partie d'un ensemble important de phares construits le long de la côte gaspésienne. Il est associé aux travaux d'amélioration du réseau de navigation au Canada dans les années 1930 et il constitue un exemple représentatif d'un phare en béton armé classique, fonctionnel et bien exécuté. Le phare est le deuxième édifice bâti sur cet emplacement.

Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale du phare réside dans sa conception classique, sa construction en béton armé et sa situation.

Simple structure en béton armé, le phare de Cap d'Espoir est bien proportionné et comprend les trois éléments classiques: une base, une colonne et un chapiteau. Son plan octogonal contribue à lui donner grâce et esthétisme.

De sa base moulée à sa corniche évasée, le phare est un bel exemple net d'un édifice du genre. Sa composition élémentaire est complétée par des détails classiques simples : entrée à fronton, fenêtrage, chapiteau évasé, base moulée. Ces détails sont discrets et bien exécutés.

La situation du phare sur une pointe dénudée, pratiquement entourée d'escarpements, accentue le caractère maritime et accidenté des lieux.

Même si de nombreux bâtiments ont été construits puis détruits à Cap d'Espoir, le peu d'espace a contribué à faire de la station de phare un assemblage serré de bâtiments. Cette tradition devrait être maintenue.

Traduction